

DÉCHETS

Décision 2025-71 : Cession d'un véhicule du service Valorisation des Déchets à la société DEPAN'OM

1 DOCUMENT - Publié le 07 avril 2025



DÉCISION
N° : 2025-71
Exécutée le : 21 AVRIL 2025
Publier / Mettre à jour : 21 AVRIL 2025
Version : 1 - 21 AVRIL 2025

VALORISATION DES DÉCHETS

Cession d'un véhicule du service Valorisation des Déchets à la société DEPAN'OM

Le Président de Grand Lac,

- ✓ Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1211-10,
- ✓ Vu les délibérations en date du 28 juillet 2023 et du 21 mars 2024 concernant l'attribution au Président de Grand Lac pour le vente de biens mobiliers jusqu'à 6 000 HT.

Considérant que Grand Lac dispose d'un camion benne qui ne peut plus être utilisé dans le cadre du service public de collecte des déchets.

Considérant qu'au vu de l'insécurité dans une démarche de transition écologique et de développement durable, il est proposé de céder ces biens en priorité à leur vente.

DECIDE :

ARTICLE 1 : CÉSSION D'UN VÉHICULE

Le présent N° a accordé DEPAN'OM un contrat Borne Régime P 200 (PTAC 225, immatriculation 04-003-28, mise en circulation le 5 juillet 2012, immatriculation 038 309) à vendre, au profit d'une personne physique au prix de 0 000 € net du faire.

ARTICLE 2 : NOTIFICATION

Une copie de la présente décision sera adressée à :

- ✓ Monsieur le Président de la Société,
- ✓ Monsieur le Directeur,
- ✓ La société DEPAN'OM.

Cette décision sera envoiée par e-mail et au transmission en Préfecture de la Drôme, au titre du caractère de réglement.

Cette décision, une fois établie, pourra être contestée.

1. Par la voie du recours préalable, dans les deux mois suivant son caractère administratif, par lettre recommandée à Grand Lac, et à envoi par la poste, dans les deux mois suivant son caractère administratif, par remise d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Vénus.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère administratif, par remise d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Vénus.



DEC_2025-71.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 202,3 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
77100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.